


SÉANCE EXTRAORDINAIRE

Avis public est par la présente donné aux citoyens de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

- **Que**, le Conseil municipal tiendra une séance extraordinaire à la salle des délibérations de l'Hôtel de ville, 33 rue de l'Église à Saint-Ferréol-les-Neiges, le **12 juin 2018 à 18 heures 45**.
- Les sujets suivants y seront traités :
 1. Acceptation de l'avis de convocation
 2. Ajout de l'organisme « Entraid'Don » aux assurances
 3. PIIA – Recommandations du CCU du 12 juin 2018
PIIA Acceptés :
 1. 576, rue de la Loutre - Construction neuve
 2. 27, rue du Portage-des-Mousses - Agrandissement
 3. 107, rue des Myrtilles - Agrandissement
 4. Lot 491-28 et 493-28, rue du Vallon-du-Skieur – Déplacement et agrandissementPIIA – Refusé :
 1. 16, rue du Turin – Construction neuve
 4. Période de questions
 5. Levée de la séance

Donné à Saint-Ferréol-les-Neiges, le
8 juin 2018

Avis numéro : 2018-39



Martin Leith
Secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Martin Leith, secrétaire-trésorier de la municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le Conseil :

1. Hôtel de ville
2. Caisse Desjardins de la Côte-de-Beaupré
3. Église
4. Marché du village Dany Drouin
5. Marché Mont-Ste-Anne
6. Garage Daniel Morency

Le 8 juin 2018, entre 8 heures et 16 heures 30.

En foi de quoi, je donne ce certificat,
le 8 juin 2018.



Martin Leith
Secrétaire-trésorier